

École élémentaire publique Chantemerle

509 chemin de Chantemerle 73000 CHAMBÉRY

ecole-elementaire-chantemerle-chambery.web.ac-grenoble.fr

Tél. : 04 79 70 14 15

Mail : Ce.0731020M@ac-grenoble.fr



Procès-verbal du Conseil d'École de l'école élémentaire Chantemerle le jeudi 7 mars 2024 à 18 heures

Procès-verbal adopté le : 28 avril 2024

Secrétaire de séance : Mme Decroo

Présent-es	Absent-es
Mairie	
Florence BOURGEOIS	Nathalie COLIN-COCCHI (excusée), Frédéric LAFONT (excusé)
DDEN	
Paul CHEVALLIER	
Représentant-es de parents	
Edwige BEAUX, Jessy BOYER, Karine DA ROCHA, Anne-Sophie DELAVEAU, Julien MONCOMBLE	Joanna Isabelle CHABERT, Dounia KANFAR
RASED, UPE2A	
Christine BLANC	Camille FORTUNATO, Vincente ROCHAT
Enseignant-es	
Mélodie DECROO, Catherine FOSSOUX, Virginie MARIOTTI, Brice MARTIN, Hervé PORRAZ, Karima REYNAUD-SERPOLET, Françoise SUHR	Chloé FAVRE, Lucie MEYER (excusée), Julianne RICO

Plan

I. CARTE SCOLAIRE.....	2
Prévisions de la rentrée suivante.....	2
Perspectives des mesures de carte scolaire.....	2
II. PROJET D'ÉCOLE.....	2
Modalités d'évaluations des élèves, résultats aux évaluations nationales.....	2
Liaisons inter-cycles, continuité école-collège.....	3
Accompagnement des besoins des élèves.....	3
Éducation au développement durable (EDD).....	4
LVE.....	5
III. MAIRIE.....	5
Retour des parents élèves suite à leur repas au restaurant scolaire.....	5
Utilisation des locaux hors temps scolaire.....	5
IV. CLIMAT SCOLAIRE.....	5
Prise en charge des situations.....	5
Prévention.....	5

I. CARTE SCOLAIRE

Prévisions de la rentrée suivante

Les inscriptions ont commencé pour la rentrée 2024. Le passage en CP des élèves de Grande Section est notamment préparé en ce moment par les équipes enseignantes de maternelle et d'élémentaire.

Voici les prévisions d'effectifs pour l'année 2024/2025, avec les informations actuellement en possession de l'école et les projections de déménagement, maintiens... Ces chiffres peuvent être amenés à varier de manière assez sensible d'ici au mois de septembre.

	Effectif prévisionnel 2024/2025
CP	28
CE1	20
CE2	23
CM1	18
CM2	22
6e	16
TOTAL	111

Si la tendance se confirme, les effectifs de l'école seraient en hausse avec 16 départs de CM2 au collège et 28 arrivées de Grande Section.

Perspectives des mesures de carte scolaire

Les mesures de carte scolaire pour notre département vont avoir lieu dans les prochaines semaines (ouvertures, fermetures de classes...). Le groupe de travail qui s'est réuni en début de semaine table sur une ouverture de classe pour notre école. Cette décision doit être confirmée avant l'été et peut être modifiée en fonction des fluctuations d'effectifs.

S'il y avait effectivement une ouverture cela ferait une 7^e classe : 4 classes dédoublées et 3 classes « classiques ».

II. PROJET D'ÉCOLE

Modalités d'évaluations des élèves, résultats aux évaluations nationales

Les élèves sont évalués tout au long de leur scolarité en élémentaire afin de :

- les faire progresser, en leur donnant un retour sur ce qu'ils savent faire et ce qu'ils doivent encore travailler ;
- permettre à l'équipe enseignante d'ajuster les enseignements à l'échelle de l'élève, la classe et l'école ;
- pouvoir informer les parents sur les réussites et les marges de progrès de leur enfant.

Le retour se fait 2 fois dans l'année avec les bulletins du LSU (Livret Scolaire Unique), qui est mis en place au niveau national. Il est désormais possible pour les parents, via la plateforme Educonnect, de visualiser et signer les bulletins en ligne, et d'avoir accès aux bulletins des années précédentes. A terme, les bulletins ne seront plus édités sous format papier et seront transmis directement en format

numérique : cela permet un meilleur suivi, une gestion plus simple des parents séparés et des économies de papier.

Depuis quelques années, des évaluations nationales (dites « évaluations repères ») ont lieu chaque début d'année sur les cohortes de CP et de CE1, et depuis la rentrée également en CM1. Celles-ci permettent de se positionner par rapport à un standard national, en français et en mathématiques uniquement. Les familles sont informées individuellement des résultats, notamment via un document en « toile d'araignée » qui permet de visualiser les domaines les mieux et moins bien réussis.

A l'issue des évaluations, l'équipe enseignante identifie les élèves à besoins particuliers et peut proposer des adaptations/différenciation ou du temps de travail supplémentaire.

Pour les élèves en situation de handicap, après acceptation d'un dossier, des aides humaines peuvent être présentes en classe. Aujourd'hui, l'école bénéficie d'une AESH pour 3 élèves.

Pour les élèves qui ont des soucis de santé nécessitant certains soins, un dossier PAI doit être constitué. Aucun médicament ne peut être administré aux élèves, même avec une ordonnance, sans ce PAI.

Liaisons inter-cycles, continuité école-collège

Les ruptures dans la scolarité (principalement les passages dans une nouvelle école) sont des moments à risque pour les élèves, notamment ceux ou celles les plus en difficulté ou éloigné-es des codes de l'école. C'est pourquoi une attention particulière est apportée à ces moments de transition.

Pour la liaison GS / CP, les enseignantes mettent en place un certain nombre d'échanges de service, avec une venue des GS dans nos locaux (qu'ils connaissent déjà grâce au restaurant scolaire, la bibliothèque et aux projets réalisés dans nos salles). Cette année, les événements GS-CP se feront en période 5. Les élèves seront répartis en petits groupes mélangés. Notamment, les élèves de CP prépareront des exposés de leur vie de CP à présenter aux GS. Les maîtresses de CP passeront également du temps avec les élèves de GS dans leur classe de maternelle.

Si cette transition peut être difficile en raison de l'âge des élèves, le passage du CM2 en 6^e peut également être compliqué en raison des différences importantes d'organisation entre l'enseignement primaire et secondaire : l'espace est plus grand, il y a une équipe de vie scolaire, il y a un-e enseignant-e par discipline... Notre école regroupe 2 secteurs de collège : certains élèves dépendent de Côte-Rousse (la majorité) et d'autres de Jules Ferry. Une instance existe afin de fluidifier ce passage du CM2 à la 6^e : le conseil école-collège. Les équipes enseignantes d'élémentaire et du collège y travaillent ensemble pour mettre en cohérence leurs pratiques, élaborer des outils communs... Des actions ont également lieu pour préparer les futurs collégien·nes : visite du collège, lien avec les enseignant·es...

Depuis l'année dernière, une petite cérémonie a été mise en place pour célébrer la fin de l'école élémentaire pour les CM2. Un diplôme leur est remis ainsi qu'un livre, devant tous les élèves de l'école. Ce rite de passage permet de marquer la fin de leur scolarité primaire et d'acter leur passage vers des études secondaires.

Accompagnement des besoins des élèves

Au cours de leur scolarité, des élèves peuvent rencontrer un certain nombre de difficultés d'apprentissages, ponctuelles ou plus profondes. Les meilleures difficultés étant celles qui n'apparaissent jamais, l'équipe enseignante s'efforce d'anticiper et d'organiser les enseignements de manière à ce que les élèves soient au maximum en réussite : classes dédoublées, cohérence entre classes, pédagogie de projet, enseignement explicite, lien avec les parents...

Néanmoins, il semble important que les différents dispositifs possibles en cas de besoin soient clairs pour tout le monde. Il s'agit ici de les présenter brièvement :

- en premier lieu, l'aide a lieu dans la classe, avec des adaptations pour les élèves, qui peuvent être dans certains cas formalisées sous la forme d'un PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative) ;

- un temps de travail supplémentaire en petits groupes avec l'enseignant-e peut être proposé gratuitement aux familles : les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) ;

- si cela ne suffit pas, en cycle 2 (CP, CE1 et CE2), une aide peut être proposée par une enseignante spécialisée du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté), notamment pour la lecture ou la numération. Au RASED, une psychologue scolaire peut également rencontrer l'enfant et faire un bilan ;

- pour les élèves venant d'arriver en France de pays non-francophones, l'enseignante d'UPE2A (Unité Pédagogiques pour les Elèves Allophones Arrivants) peut fournir un accompagnement en français langue étrangère ;

- pour les troubles plus persistants, une demande d'aide humaine, AESH (Accompagnant-e d'Elèves en Situation de Handicap), peut être sollicité auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Ces différentes aides sont discutées régulièrement en équipe (conseil des maitres-ses, synthèses...) et en lien avec les professionnels (Centre Médico-Psychologique, orthophonistes...).

Des rencontres ont lieu régulièrement avec les parents notamment lors d'équipes éducatives.

Éducation au développement durable (EDD)

Présente de manière beaucoup plus prégnante dans les programmes depuis 2020, l'Éducation au Développement Durable est un enjeu prioritaire qui traverse les disciplines, les élèves d'aujourd'hui étant les citoyen·nes de demain. La participation aux objectifs d'EDD est inscrite dans notre projet d'école et se décline selon différentes actions, qui peuvent mener à une labellisation. Le Conseil d'école et le Conseil d'école des Élèves le soutiennent et y participent pleinement.



La mobilité est un des axes forts, avec la participation des CM1/CM2 au Savoir rouler à vélo l'an dernier, les déplacements depuis l'école à pied ou en transports en commun pour les sorties, et la participation cette année encore au Défi des écoliers de l'agence éco-mobilité de Grand Chambéry : le défi commence cette année 3 vendredis en amont (3, 7 et 24 mai) + 1 semaine (du 27 au 31 mai) durant laquelle les adultes de l'école participeront. En amont, Grand Chambéry s'implique avec une potentielle mise à disposition d'un atelier de réparation des vélos, pour relancer l'utilisation de ce moyen de transport avec le retour des beaux jours. L'APE souhaite également participer : les parents voient avec la Mairie de Chambéry pour piétonner la rue un jour de cette semaine et y préparer différentes animations.



Une partie de l'équipe enseignante a été formée cette année dans le cadre de la Cité Educative par le CIDFF, afin de faire évoluer leurs enseignements vers des pratiques plus égalitaires et moins stéréotypées. Notre règlement intérieur et les documents internes ou de communication aux familles essaient également de s'inscrire dans cette démarche.



Dans le cadre de la désimperméabilisation de notre cour d'école initiée par la commune (noues, copeaux, plantation d'arbres...), des bacs potagers ont récemment été installés, afin d'initier les élèves au jardinage et au contact avec la terre. Un compost est en projet, et un récupérateur d'eau a déjà été demandé (à plusieurs reprises) auprès de la mairie.

Des projets en montagne sont également organisés pour familiariser les élèves avec leur territoire et leur environnement proche, durant lesquels sont abordés les sujets de la biodiversité en montagne et des mesures de préservation.

LVE

Les cours d'arabe EILE ont commencé en janvier avec une quinzaine de participant-es qui se sont inscrit-es. Ces cours sont organisés sur la base d'un partenariat entre l'Education Nationale et certains Etats, et sont ouverts en fonction du nombre d'élèves inscrit-es dans chaque école. Les inscriptions sont actuellement toujours possibles.

Nous avons une assistante en anglais présente 2 heures par semaine pour l'école. L'année prochaine elle sera présente 4 heures. Elle apporte des éléments culturels et permet de mieux travailler la prononciation.

III. MAIRIE

Retour des parents élus suite à leur repas au restaurant scolaire

Suite à une proposition de la Mairie, et dans le cadre du nouveau contrat de restauration scolaire avec Sodexo, les parents élus de l'école ont été invités à un repas à la cantine. 2 parents ont répondu à l'invitation, avec le directeur et le coordonnateur.

Utilisation des locaux hors temps scolaire

Les locaux de l'école appartiennent à la Mairie. Leur utilisation principale est faite par l'Éducation Nationale. C'est pourquoi une convention tripartite est signée lorsque des personnes extérieures utilisent les locaux (maire + directeur + association).

Cette année, nous avons a priori 3 utilisations :

- l'APE pour ses événements, comme la fête de l'école ;
- l'ACEREM 73 (Association des Enseignants Retraités des Ecoles Maternelles de Savoie) ;
- la maison de l'enfance de Chantemerle.

IV. CLIMAT SCOLAIRE

Depuis plusieurs années, la lutte contre le harcèlement à l'école est une priorité du ministère de l'Education Nationale, qui s'est traduite notamment pour le grand public par des campagnes de sensibilisation dans les médias. Les écoles sont engagés dans un programme appelé « Phare », de formation des personnels, des élèves et avec un plan d'actions.

Prise en charge des situations

Un protocole doit être mis en place en cas de repérage d'une situation. Il s'appuie sur un principe cardinal : le recueil de la parole de l'élève victime et la réponse systématique et proportionnée de l'institution à toutes les formes de violence et d'intimidation entre élèves.

Prévention

Les recherches sur la question montrent que les réponses efficaces aux situations problématiques sont indispensables, mais également que le travail quotidien sur le cadre est encore plus important :

- des règles cohérentes et claires, bien explicitées aux élèves et pour lesquelles le soutien des familles est indispensable, partagées par toute l'équipe et périscolaire ;
- des actions dans le cadre du parcours citoyen et de l'enseignement moral et civique : bus citoyen (cartes de la fraternité), participation à la journée de la laïcité... ;

- des projets fédérateurs (cirques, classe de découverte...) qui engagent les élèves dans des projets collectifs et de vivre-ensemble.

Le Conseil est levé à 20 h 15.

Le prochain Conseil aura lieu le mardi 18 juin 2024 à 18 h, en commun avec l'école maternelle.